

**Mini guide de la faune et de
la flore de Dordogne**

**Les Habitats de La
Double**

Faune, flore

**Aux étangs de la
Jemaye**

Par **Nathalie VERGER**
Naturaliste écologue
Guide animatrice nature
Photographies : Didier VERGER

Un peu d'histoire sur la forêt de la Double et des étangs

Les Chênes régnaient en maître dans la forêt de La Double jusqu'au XVIII^e siècle. A cette époque les grands propriétaires entreprirent un déboisement intensif pour alimenter les chantiers navals de Rochefort mais aussi pour la production de charbon et la fabrication du verre. La forêt quasiment disparue laisse des marais porteurs du paludisme par manque de filtration des eaux stagnantes. Cette région pauvre devient inhospitalière et hostile, et accuse une forte mortalité entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, on s'attèle à l'assainissement des marais en reboisant et en diminuant le nombre d'étangs. Les moines de l'abbaye de La Trappe d'Echourgnac jouèrent un rôle important dans ces travaux. Mais on assiste depuis les années 1950 à l'appauvrissement de la biodiversité : les surfaces boisées augmentent au profit des plantations de pins maritimes pour l'industrie du bois, avec la disparition des landes et l'hétérogénéité des cultures.

Climat

La Double est sous l'influence du climat océanique assez doux avec une température moyenne de 12°C. Elle subit régulièrement les caprices du temps avec des vents pluvieux venant de l'ouest en fin d'automne et au printemps, et avec de violents orages en fin d'été. La moyenne des précipitations annuelles est comprise entre 750 et 900mm. Le degré d'humidité assez élevé favorise de fréquents brouillards. Le réchauffement climatique modifie peu à peu la fréquence pluvieuse.

Relief et hydrographie

La Double est une large zone humide remarquable composée d'étangs artificiels, de nauves, de landes humides, et d'un vaste réseau hydrographique incliné vers le sud-ouest, ce qui fait de la Double toute son originalité. Elle est limitée par quatre vallées avec au nord la Rizonne (affluent de la Dronne) au sud l'Isle, à l'ouest la Dronne, et à l'est la Beauronne. L'altitude moyenne avoisine les 100 mètres ou la Double est constituée de nombreux vallons et collines. Les écoulements d'eaux acides sont irréguliers et les milieux aquatiques sont peu diversifiés et pauvres. Les nauves sont d'un intérêt patrimonial surprenant : elles sont de petits cours d'eau sans lit propre surnommées « eaux sauvages » car elles suivent en surface la direction

souterraine du talweg, et sont intermittentes. Elles déterminent des espaces marécageux qui, en fond de vallon, créent des étangs.

Géologie

La Double est modelée par une accumulation de sédiments détritiques appelés sables du Périgord, venus du Massif Central et de régions cristallines à l'ère tertiaire, à dominance d'argiles et de sables oligocènes qui se sont déposés dans une dépression datant du crétacé, sur les calcaires de l'ère secondaire. Cet épandage composé de nappes d'argile, de sables et de graviers, a construit des sols bruns acides plus ou moins lessivés (pH compris entre 4,2 et 6,5) pauvres et imperméables, présentant le plus souvent un humus de mauvaise qualité. La couche arable composée de sable et de terre végétale, de 20 à 40 cm d'épaisseur repose sur une nappe d'argile allant de 20m à 80m d'épaisseur. Pendant la saison humide, les terrains sont de véritables mouillères ou nauves qui à la saison sèche se craquellent. Ce qui en détermine des terres peu fertiles très difficiles à cultiver et une intense exploitation sylvicole.

géologie

 fonds de vallées et terrasses alluviales

 calcaires lacustres
et molasses continentales du tertiaire

 dépôts détritiques du tertiaire
(galets, graviers, sables, argiles)

 calcaires du crétacé
(calcaires néogènes)

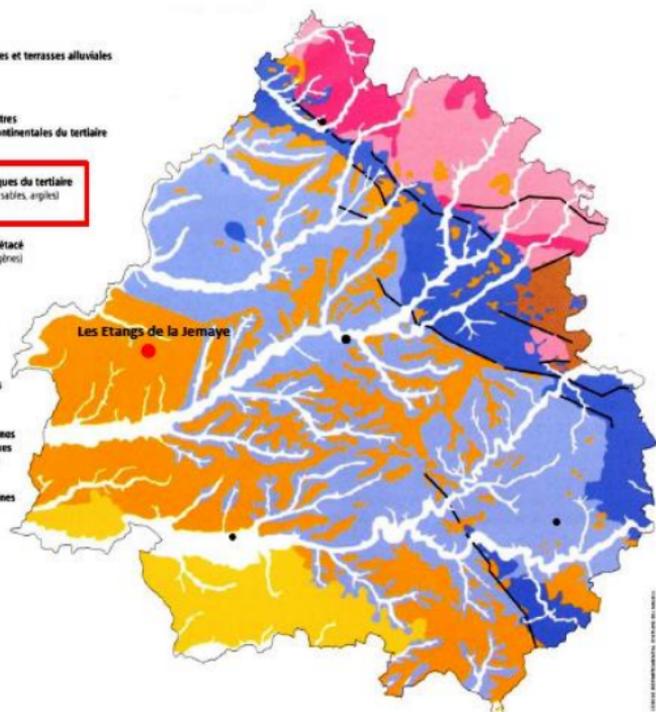
 calcaires
du jurassique
(calcaires durs)

 grès
du permotrias

 roches cristallines
métamorphiques
(gneiss, schistes)

 roches cristallines
granitiques

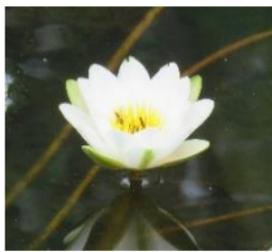
 failles



Source : Atlas départemental de la Dordogne / d'après : Cercle départemental d'étude du milieu

Végétation

Vaste massif forestier de feuillus de 90 000 hectares, on retrouve principalement des Chênes pédonculés (*Quercus robur*) et des résineux comme les Pins maritimes (*Pinus pinaster*), des landes de Bruyères et de Joncs, de la Molinie (*Molinia caerulea*) et une végétation herbacée adaptée au sol argileux et humide. La pente légère est inférieure à 15%. Dans les milieux aquatiques on notera la présence de plantes insectivores comme les Utriculaires (*Utricularia vulgaris*, *Utricularia australis neglecta*, *Utricularia minor*) et la Grassette du Portugal (*Pinguicula Lusitanica*), la présence des *Nymphéa* et *Nuphar lutea*. Sur les pourtours poussent des Phragmites (*Phragmites australis*), joncs et carex variés, herbiers à Littorelles abritant *Littorella uniflora* et *Pilularia globulifera*.



Utriculaire Grassette du Portugal Nénuphar blanc

Les milieux forestiers

• **Chênaie-charmaies**, en taillis sous futaies avec un sous-bois buissonnant et une strate herbacée continue. La strate arborée est essentiellement composée de Chênes pédonculés (*Quercus robur*) et de Charmes (*Carpinus betulus*). Le Lierre (*Hedera helix*), les Ronces (*Rubus fruticosus*) et le Tamier commun (*Dioscorea communis*) y sont abondants avec la présence de plantes vernales précoces comme l'Anémone des bois et le Sceau de Salomon. La fraîcheur du sous-bois due aux nauves permet l'installation du Sanicle d'Europe (*Sanicula europea*), de la Ficaire (*Ficaria verna*) et de la Circée de Paris (*Circaea lutetiana*).

Chêne pédonculé



Charme

• **Chênaie pédonculée mixte** installée sur des substrats plus siliceux ou argilo-sableux. Le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) est dominant ou se mêlent entre autres Chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*), Tremble (*Populus tremula*), Alisier (*Sorbus torminalis*), Merisier (*Prunus avium*), Châtaignier (*Castanea sativa*), Cormier (*Sorbus communis*), Aubépine (*Crataegus monogyna*) et Pin maritime (*Pinus pinaster*). La strate arbustive est composée de Bruyère à balai (*Erica scoparia*), de chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*) et de jeunes ligneux.



Chêne tauzin



Alisier

• **La strate herbacée** : on relève la présence de la Fougère-aigle (*Pteridium aquilinum*), de la Germandrée scorodaine (*Teucrium scorodonia*), de l'Asphodèle (*Asphodelus albus*) et de Millepertuis élégant (*Hypericum pulchrum*). De grandes graminées colonisent le sol comme l'Avoine de Thore (*Pseudarrhenatherum longifolium*) et la Molinie (*Molinia caerulea*), qui s'associent au cortège de plantes atlantiques de l'ouest du département telle la Sabline de montagnes (*Arenaria montana*).

Dans les sous-bois sombres ne pousse que du Lierre (*Hedera helix*), des Mousses et des Anémones des bois (*Anemone nemerosa*) au début du printemps. Les nauves s'y entrecroisent en son centre entre novembre et mars, et font de ce lieu un intérêt particulier pour la reproduction des Salamandres tachetées (*Salamandra salamandra*).



Asphodèle



Anémone des bois



Ficaire

• **Chênaie pyrenaica française** : dans d'autre partie de la forêt on observe quelques peuplements mélangés de chêne pédonculé et de chêne tauzin, la **Chênaie à Quercus pyrenaica française**, installée sur sols pauvres acides. Cet habitat pionnier dominé par le chêne tauzin tend à disparaître pour laisser la place à un boisement plus mûr à chêne pédonculé et châtaignier. Les deux espèces de chênes ont tendance à s'hybrider perdant ainsi leur patrimoine génétique de base. La strate arbustive et herbacée sont composées essentiellement de Fougères-aigle (*Pteridium aquilinum*), de Bruyère à balais (*Erica scoparia*), de Bruyère cendrées (*Erica cinerea*) et de Bourdaine (*Frangula alnus*), accompagnée d'Avoine de Thore (*Pseudarrhenatherum longifolium*), de Molinie (*Molinia caerulea*) et d'Asphodèles (*Asphodelus albus*). Cet Habitat d'Intérêt Communautaire (9230-Chênaies galicio-portugaises à *Quercus robur* et *Quercus pyrenaica*) est assez fréquent dans la zone Natura 2000 « Vallées de la Double ».

• **La futaie** pure est représentée par les **plantations de Pins maritimes** (*Pinus pinaster*), exploitées ou non sur des milliers d'hectares. Leur sous-bois est pauvre en espèces : Ronces (*Rubus fruticosus*), Fougère-aigle (*Pteridium aquilinum*) et Ajonc nain (*Ulex minor*)

accompagnés de quelques autres herbacées dans les zones un peu plus fraîches.

- **Saussaies marécageuses** : On rencontre également quelques **saussaies marécageuses** associées au milieu forestier, réparties en tâches, installées sur des zones de réception des eaux des nauves, où l'hydromorphie est temporaire. Elles sont dominées par des saules buissonnants de taille moyenne avec le Saule roux (*Salix atrocinerea*) et le Saule à oreillettes (*Salix aurita*) accompagnés de Prunellier (*Prunus spinosa*), d'Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*). La strate herbacée est assez dense, composée de Poacées et de Ronces.

- **Les landes et fourrés** : Ce sont des landes acidiphiles ou sur sols siliceux, de pleine lumière. Elles sont dominées par des arbustes bas à base d'Ericacées (bruyères). Selon l'humidité 3 sortes sont identifiées :

La lande hygrophile à tourbeuse sur sol mal drainé (lande humide septentrionale), localisée en bordure d'étang sur de petites surfaces est caractérisée par la Bruyère ciliée (*Erica ciliaris*), la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), accompagnées de l'Ajonc nain (*Ulex minor*), de Molinie (*Molinia*

caerulea), et de quelques Lobélies brûlantes (*Lobelia urens*). Quasiment les pieds dans l'eau on trouve les Sphaignes (*Sphagnum sp.*), quelques Scutellaires en casques (*Scutellaria minor*), petite plante assez rare mélangée aux molinies, et quelques Ecuelles d'eau (*Hydrocotyle vulgaris*), également assez rares. La Cicendie filiforme (*Cicendia filiformis*), petite gentianacée protégée, observée les années antérieures par la Société botanique du Périgord n'a pas été recontactée, contrairement à la Grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*), également protégée, dont plusieurs pieds sont trouvés éparses parmi les touffes de graminées.

La lande humide méridionale située entre sortie de prairie et entrée de bois, représente des petites zones de Callune en tapis (*Calluna vulgaris*), accompagnée en fond de bruyère à balai (*Erica scoparia*), de quelques genêts à balais (*Cytisus scoparius*) et Ajoncs nains (*Ulex minor*). La Gesse à feuille de lin (*Lathyrus linifolius*) et la Sabline des montagnes (*Arenaria montana*) s'insèrent entre les coussins de Callunes.

La lande à Molinie (*Molinia caerulea*) est présente dans les endroits perturbés souvent par suite du déboisement et coupe des pins. Les bandes à nues devenues très humides ont été colonisées par la Molinie pour ensuite être recolonisées par les ligneux comme la Bruyère à balais (*Erica scoparia*), la fougère-aigle (*Pteridium aquilinum*), la bourdaine (*Frangula alnus*), de jeunes Trembles (*Populus tremula*) et de jeunes Chênes pédonculés (*Quercus robur*).

Les fourrés sont représentés par de petites zones bien différenciées comme **le fourré atlantique sur sols pauvres** de Genêts à balais (*Cytisus scoparius*), **le fourré à Prunellier et Ronce subatlantique** sous forme de haie, et **les fourrés tempérés** composés soit de jeunes Chênes pédonculés (*Quercus robur*) ou de jeunes Trembles (*Populus tremula*) situé en bordure de prairie et de vieilles plantations de pins.



Ajonc



Genêt

Les prairies

Il s'agit de prairies naturelles exploitées ou non, fertilisées ou non. Certaines sont exploitées en pacage dirigé : un troupeau de moutons est guidé par une bergère sans terres et pâit dans de petits parcs temporaires délimités par des clôtures mobiles, sur 1 à 2 journées par pacage, vers la fin mars. D'autres sont en pâtures permanentes et tournantes. Elles se composent d'environ 53 espèces de plantes prairiales, évoluant sur des sols plutôt frais à humides, argileux, plus ou moins acides :

. La prairie humide ou hygrophile à méso-hygrophile, en bas de pente, là où l'eau s'accumule et stagne à la saison pluvieuse. Elle s'assèche en surface l'été. La flore est représentée par la Potentille tormentille (*Potentilla erecta*), le Scorsonère (*Scorzonera humilis*), le Cirse d'Angleterre (*Cirsium dissectum*), la Pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*), la Cardamine des prés (*Cardamine pratensis*), le Carvi verticillé (*Trocdaris verticillatum*). D'autres zones en prairie mésophile, légèrement pâturées, sont hérissées de Jonc refusés par les animaux (*Juncus effusus* et *Juncus conglomeratus*), en zone distincte.

. **Les prairies mésophiles** moins humides sont dominées par les graminées comme la Flouve odorante qui donne au foin une odeur caractéristique, accompagnée de la Houlque laineuse (*Holcus lanatus*). Les fabacées (*Lathyrus pratensis*, *Trifolium dubium*, *Trifolium pratense*...) renonculacées (*Ranunculus acris*, *Ranunculus bulbosus*...) et astéracées (*Centaurea jacea* sp, *Jacobea vulgaris*, *Hypochaeris radicata*...) agrémentent de couleurs la prairie, avec la Silène fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*).



Grassette



Scutellaire



Orchis des bruyères

Les zones humides

Les ceintures d'étangs sont représentées par des **Phragmitaies** étroites sur des parties autour des étangs. Cet habitat est constitué essentiellement d'hélophytes comme les roseaux (*Phragmites australis*) accompagnés de quelques *Lysimachia vulgaris*, *Lythrum salicaria*, *Eupatorium cannabinum*, *Lycopus europaeus*, et Joncs (*Juncus conglomeratus*, *Juncus effusus* et *Juncus acutiflorus*). Le solidage à feuilles de graminée (*Euthamia graminifolia*) envahie peu à peu les espaces libres.

Les eaux de l'étang sont oligotrophes, pauvres en nutriments et faiblement minéralisées. La plupart des étangs sont totalement dépourvu de plantes hydrophytes. Il est également à considérer les nauves présentent dans le massif forestier. Les Saussaies marécageuses réceptionnent ces écoulements d'eau et sont donc tributaires des conditions météo. En hiver et au printemps l'eau est omniprésente, créant flaques, petits ruisseaux et zones fraîches présentant un intérêt pour certaines plantes et batraciens.

Faune

Le réseau d'étang permet d'accueillir une faune très variée dont des espèces protégées au niveau européen (espèces d'intérêt communautaire) comme la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), le Vison d'Europe (*Mustela mustela*) (La région de la Double est un des derniers espaces européens où subsiste une population de visons d'Europe) et la Loutre (*Lutra lutra*).

La Cistude d'Europe est une espèce protégée nationalement mais également en Europe. Le sud-ouest de la France abrite la plus grande population de cistude. La présence de tortues Cistudes confère au site un intérêt patrimonial avéré. Considérée comme une espèce parapluie, sa protection est bénéfique à un large cortège d'espèces floristiques et faunistiques et donc également en préservation des habitats humides. La dernière étude de Cistude Nature (2004-2009) sur le site de La Jemaye a mis en évidence l'importance de la mise en place de mesures de conservations adaptées sur le territoire régional. Les déplacements s'effectuent entre les étangs privés, voisins de quelques mètres. L'étude a mis en évidence l'importance de ces étangs privés.



La forêt abrite de grands mammifères très présents (Cerfs, Chevreuils, sangliers) et une avifaune très variée qui attire nombre d'ornithologues. Environ 61 espèces d'oiseaux ont été observées ponctuellement, sur une période de février à novembre 2015. Il s'agit plutôt d'espèces de lisières ou forestières, d'autres inféodées aux milieux ouverts ou aquatiques, nicheuses certaines ou probables et de quelques espèces migratrices ou de passages. La plupart sont communes.

La mosaïque d'habitat est favorable à l'accueil d'espèces variées sous conditions de l'évolution des milieux. Les boisements accueillent 6 espèces de Pics (Pic mar, Pic épeichette, Pic épeiche, Pic noir et Torcol fourmilier) qui ont besoin de peuplements forestiers riches en cavités pour nicher mais également de zones ouvertes pour se nourrir.



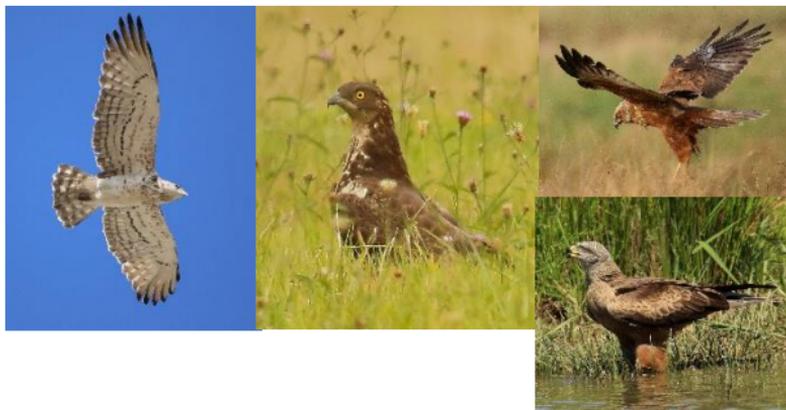
Pic épeiche

Pic épeichette

Pic mar

Pic vert

Les rapaces occupent également une place importante dans le milieu boisé et en zone humide comme le Circaète Jean Le Blanc, la Bondrée apivore, le Busard des roseaux, la Chouette hulotte et la Chouette effraie, le Milan noir, ou encore l'Épervier d'Europe, qu'ils soient nicheurs, migrateurs ou de passages. Toutes ces espèces bénéficient d'un milieu favorable à leur alimentation et leur nidification.



Circaète

Jean Le Blanc

Bondrée apivore

Busard des roseaux

Milan noir

D'autres espèces d'intérêt communautaire à enjeux de conservation sont présentes comme la Genette (*Genetta genetta*), le Fadet des Laïches (*Coenonympha oedippus*), le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), le Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*), le Chabot (*Cottus gobio*), la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*), l'Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*), et la Moule d'eau douce (*Anodonta cygnea*).



Genette

Gomphe de Graslin

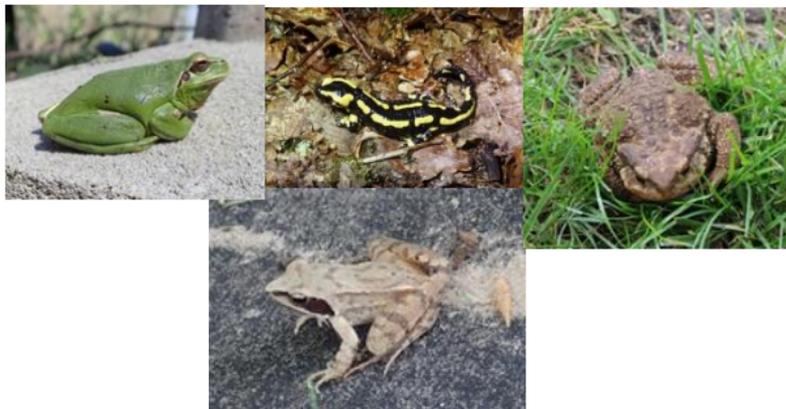
Fadet des Laïches

Anodonte

Cuivré des marais

Concernant les amphibiens, le site est traversé par un réseau important de petites nauves et de mares forestières, et représente donc un intérêt particulier pour certains amphibiens. Une grande quantité de larves de salamandre ont été observées de nuit, évoluant sur des écoulements de 1 à 2 cm d'eau, avec une bonne épaisseur de feuilles mortes. Certains de ces lieux humides se trouvent sur le chemin parfois emprunté par des véhicules. On peut également observer la Grenouille agile (*Rana dalmatina*), la Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*), la grenouille verte (*Rana pelophylax sp.*)

et de beaux spécimens de crapaud épineux (*Bufo spinosus*). Un inventaire complet permettrait peut-être de contacter la grenouille rousse (*Rana dalmatina*) et le triton palmé (*Lissotriton helveticus*), présents sur l'étang de La Jemaye.



Rainette méridionale

Salamandre

Crapaud épineux

Grenouille agile

Espèces invasives/envahissantes

Ecrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*), Perche soleil (*Lepomis gibbosus*), Solidago à feuille de graminée (*Solidago graminifolia*), Jussie (*Ludwigia sp*), Ragondin (*Myocastor coypus*).

Toutes les informations contenues dans ce document sont le résultat de suivis, d'ét et d'observations à long terme. Cette connaissance nous permet d'évaluer l'impact du réchauffement climatique et des activités humaines, puis de mettre en place des mesures de protections. Protéger les habitats est la priorité dans la protection des espèces faunistiques et floristiques.

